

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de l'association « Mur Blanc »**

Le 05/05/2016, à Toulouse, les adhérents de l'association « Mur Blanc » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire. Sur les 22 adhérents de l'association, 17 étaient présents ou représentés.

Le président fait lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Projets pour l'année à venir
- Élection des administrateurs

### **Pouvoirs de procuration**

- Sébastien Duverger-Nédellec donne son pouvoir à Benoît Mirouse
- Valerian Guivach donne son pouvoir à Benoît Mirouse
- Nina Camberoque donne son pouvoir à Stephanie Ailloud
- Vincent Leymarie donne son pouvoir à Julien Jouando
- Jeremy Didier donne son pouvoir à Yannick Mahalimby
- Emmanuelle Marty donne son pouvoir à Pierre Marty
- Marion Deysard donne son pouvoir à Christophe Deysard

### **Bilan moral**

#### **Projet associatif**

Lors de la création de l'association, l'objectif était de jouer et d'organiser plus régulièrement : aussi bien pour notre plaisir personnel, pour expérimenter d'autres formes de jeux, que pour faire découvrir le jeu Grandeur Nature à de nouveaux joueurs, via des jeux facilement accessibles.

Le concept sous cette forme a été inspiré, et est dans la continuité, de deux projets : les « Larp Factory » scandinaves et le « projet 7 » de Stéphane Rigoni. De ces inspirations est sortie l'idée d'un projet basé sur 3 points forts :

- La proposition d'un événement (GN ou atelier) par mois. Toutefois, nous ne nous contraignons pas trop sur ce point.
- Le seuil d'accès doit être faible, surtout pour les joueurs : logistique réduite, préparation limitée en amont, pas d'investissements coûteux.
- Mur Blanc est ouvert à tous les thèmes et formes de GN, en particulier à la découverte et l'expérimentation de nouveaux concepts.

#### **Rapport avec les joueurs**

Côté joueurs, Mur Blanc s'adresse véritablement à tout le monde : des joueurs expérimentés qui souhaitent s'essayer à des formats, des thèmes différents, ainsi que des débutants qui veulent découvrir l'activité. On essaie de proposer un maximum de jeux avec des places pour les débutants.

#### **Rapport avec les organisateurs et les joueurs**

Dans Mur Blanc, chaque organisateur est entièrement responsable de son événement. L'association offre juste les conditions nécessaires à sa bonne organisation : un cadre juridique, une assurance, l'accès à de nombreuses salles municipales (dont une de manière régulière), un support de communication et l'accès à un pool de sympathisants. Mais le CA ne s'immisce pas dans l'organisation de l'événement.

## **Rapport avec les institutionnels et associations**

Nous avons établi des contacts avec de nombreux partenaires :

- La fédéGN : l'association est membre de la fédéGN, et a également opté pour l'assurance de la fédé. Grâce à la fédération, Mur Blanc a pu assurer la NDHC toulousaine, et va aussi assurer les Gniales Toulouse ainsi que laboGN. Cette assurance reste cependant peu adaptée à des GN de petits formats.
- La mairie de Toulouse, qui nous permet de bénéficier de nombreuses salles municipales, dont la salle Saint-Michel une fois par mois (ce qui équivaut à une subvention de 300 € de septembre à juin). Notre dossier a été accepté par 4 structures municipales qui gèrent des salles : la Direction de la vie associative, la Maison des associations, la Direction du patrimoine et la Maison de la citoyenneté Saint-Cyprien. Tout adhérent peut obtenir une de ces salles en organisant avec Mur Blanc (la liste est sur le site web).
- L'université Paul Sabatier, qui nous prête ses locaux pour l'organisation de la NDHC et des Gniales.
- Diverses associations pour l'organisation d'événements (le Consulat d'Elleslande, l'UPSJDR, l'Association pour la Conservation Occitane de Véhicules Anciens, les Ailes de Nemesis, Jupons & Plastrons).

## **Déroulement des activités**

15 événements différents (24 en comptant les rééditions) ont été organisés par l'association : 3 ateliers et 12 GN. Parmi ces événements, 4 ont été organisés par des personnes extérieures à la région.

Ces événements ont permis de faire participer 168 joueurs (les joueurs présents sur plusieurs événements comptant plusieurs fois) :

- 131 dans des GN
- 37 dans des ateliers

Mur Blanc a également couvert juridiquement la NDHC, qui a compté 82 joueurs.

Parmi ces participants, on a pu initier plusieurs personnes au GN, attirer vers le milieu associatif des joueurs habitués à jouer entre amis, et faire découvrir d'autres types de jeux à des joueurs habitués à des GN plus classiques.

Quelques GN n'ont pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant d'inscrits. C'était surtout le cas au début, les derniers événements se sont mieux remplis.

Nous avons également essayé mis en place un appel à projets, qu'on lance tous les 6 mois, pour pouvoir avoir une vision des projets à venir. Si le premier a bien fonctionné mi-2015, celui de début 2016 n'a pas bien marché.

On est maintenant face à 2 difficultés principales :

- Même si les événements demandent chacun un investissement faible, la quantité d'événements fait que cela prend beaucoup de temps au CA pour aider les organisateurs et gérer l'administratif ou la logistique. Et comme on est peu à s'occuper de cet aspect, on est parfois en surcharge.
- On a beaucoup d'organisateur très ponctuels (certains viennent de loin pour faire jouer des Toulousains, d'autres souhaitent bénéficier de la salle Saint-Michel), mais peu d'organisateur réguliers. Si on ne récupère pas d'organisateur plus réguliers, on risque de s'essouffler.

## **Bilan financier**

Cette année nous avons réussi à couvrir les frais de fonctionnement (environ 120 € de frais entre l'adhésion à la fédéGN, l'assurance auprès de la fédéGN, les frais bancaires et la parution au JO). Entre les cotisations et l'organisation de quelques événements excédentaires, le bilan financier est positif : 312,04 € de reliquat.

## **Vote des bilans**

Bilan moral

- 17 pour
- 0 contre
- 0 abstention

Bilan Financier

- 17 pour
- 0 contre
- 0 abstention

## **Projets à venir**

2 manifestations couverts juridiquement par Mur Blanc (mais pas organisées par Mur Blanc) sont prévues : les Gniales Toulouse et laboGN.

Deux jeux sont envisagés pour le moment : « Une tranche de toi » et une murder Disney.

Mode de fonctionnement de la salle : vu les difficultés rencontrées lors de l'exercice précédent, le CA propose de changer l'utilisation de la salle : l'utiliser trimestriellement mais sur une journée entière. Il faudra négocier ce mode de fonctionnement avec la mairie.

Suivi des projets : le CA va modifier sa façon de suivre les organisations en se disant les événements en amont pour éviter que la charge retombe toujours sur les mêmes personnes.

Investissement : le constat est que nous aurions besoin d'une enceinte bluetooth pour faciliter la sonorisation de nos événements.

Vote pour donner pouvoir au CA de réaliser cet investissement :

- 17 pour
- 0 contre
- 0 abstention

## **Montant de l'adhésion pour l'exercice à venir**

Nous n'obligeons pas les joueurs à adhérer à l'association pour participer aux événements organisés. La bonne surprise est qu'il y a un bon accueil qui s'est créé autour de l'association : nous ne nous attendions pas à avoir autant d'adhérents et de sympathisants lors de l'exercice passé. Nous proposons donc de maintenir le montant de l'adhésion, qui nous permet d'assurer l'équilibre financier à partir d'une douzaine d'adhérents.

Adhésion à 10 euros mis au vote :

- 17 pour
- 0 contre
- 0 abstention

## **Élection des membres du Conseil d'Administration**

Candidats :

- Nina Camberoque : 17 pour - 1 contre
- Stephanie Ailloud : 17 pour
- Julien Jouando : 16 pour - 1 contre
- Matthieu Sauveur : 17 pour
- Coralie David : 17 pour

- Benoît Mirouse : 17 pour
- Jérôme Larré : 17 pour
- Yannick Mahalimby : 17 pour
- Pierre Marty : 17 pour

Tous les candidats sont élus au Conseil d'Administration de Mur Blanc pour un an.

#### **Adhésion à la fédéGN**

- 17 pour
- 0 contre
- 0 abstention

#### **Assurance auprès de la fédéGN**

- 16 pour
- 1 abstention
- 0 contre

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Toulouse, le 06/05/2015

Benoît MIROUSE,  
Président de Mur Blanc

